

« Annexe I
(a. 7)

**DÉCLARATION DE
PRODUCTION – ANNÉE DE
COMMERCIALISATION ()**



**I IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR
(Caractères d'imprimerie)**

Nom du contact :

Adresse :

Code postal Tél. : Télécopieur (fax) :

Adresse courriel :

Nom de la raison sociale :

Entité légale : Personne morale Société Individuelle

Nombre d'actionnaires, sociétaires ou propriétaires :

Êtes-vous membre du syndicat des producteurs de pommes de votre région? Oui Non

Nom de la personne responsable :

II ÊTES-VOUS TOUJOURS PRODUCTEUR DE POMMES ?

Oui Non

Si non, veuillez indiquer pour quel motif :

Vente de la ferme : adresse et nom du nouveau propriétaire :

Abandon

Autres : précisez :

III SUPERFICIE DU VERGER AU COURS DE L'ANNÉE DE COMMERCIALISATION (___) :

Type d'arbre	IMPLANTATION *			PRODUCTION		
	Choisir l'unité de mesure désirée			Choisir l'unité de mesure désirée		
Standard	Acres	Hectares	Arpents	Acres	Hectares	Arpents
Semi-nain	Acres	Hectares	Arpents	Acres	Hectares	Arpents
Nain	Acres	Hectares	Arpents	Acres	Hectares	Arpents

*Pommiers qui ne sont pas encore en production

IV PRODUCTION DE L'ANNÉE DE COMMERCIALISATION : (___)

QUANTITÉ DE MINOTS PRODUITS	Total Minots	Vente aux agents autorisés Minots	Vente directe aux consommateurs Minots	Pommes transformées à la ferme	
				Minots	
				CIDRE	AUTRES
Pommes hâtives destinées à l'état frais	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Pommes hâtives destinées à la transformation	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Pommes tardives destinées à l'état frais	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Pommes tardives destinées à la transformation	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.

POMMES TARDIVES : pommes de variété Paulared et pommes qui arrivent à maturité après cette variété

POMMES HÂTIVES : pommes de variétés qui arrivent à maturité avant celles de la variété Paulared

VENTE DIRECTE AUX CONSOMMATEURS : Toute vente de pommes faite directement aux consommateurs (auto-cueillette, kiosque à la ferme, etc.)

VENTE AUX AGENTS AUTORISÉS : Toute vente de pommes faite à un emballer ou à un acheteur (transformateur, courtier, grossiste, regroupement régional, détaillant etc.)

POMMES TRANSFORMÉES À LA FERME : Toute pomme transformée par le producteur en d'autres produits en vue de leur mise en marché (notamment, cidre, vinaigre, tartes, compotes, etc.)

V LANGUE DE CORRESPONDANCE

FRANÇAIS ANGLAIS

VI CERTIFICATION

Je certifie que toutes les informations ci-haut écrites sont conformes à la réalité et reflètent les superficies des vergers et la production au cours de l'année de commercialisation.

Date

Signature du représentant dûment autorisé

Nom du représentant (caractère d'imprimerie) »